



# CONTRAT MUNICIPAL ETUDIANT

*Année universitaire 2021-2022*

NOM.....

Prénom.....

Photo

***Dossier à déposer au PIJ Point Information Jeunesse, à l'accueil de la mairie de Voiron ou au service jeunesse (Mairie)***

**Attention !**

***Aucun dossier ne sera accepté sans les pièces indispensables au traitement du dossier.***

**Conditions générales d'attribution :**

- ➔ avoir sa résidence principale à Voiron
- ➔ avoir le baccalauréat, technique ou professionnel
- ➔ être inscrit dans une formation supérieure non rémunérée
- ➔ avoir moins de 26 ans au moment de la signature du contrat
- ➔ être disponible afin d'effectuer la contrepartie avec une association de la ville de Voiron (72h)

**Les postulants seront convoqués devant un jury au mois d'octobre 2021:**

ETAT CIVIL

Nom..... Prénom.....
Sexe : masculin [ ] féminin [ ]
Date de naissance ...../...../..... Nationalité.....

SITUATION DE FAMILLE DE L'ETUDIANT

Célibataire [ ] marié [ ] pacsé [ ] autre.....
Logement : chez les parents [ ] appartement [ ] studio [ ]
chambre universitaire [ ] autres [ ] précisez.....

ADRESSE DES PARENTS

.....
Tél.....

Adresse de l'étudiant (si lieu d'étude hors Voiron)

.....
Courriel..... Portable.....

SCOLARITE

Diplôme et niveau préparés en 2021-2022.....
Redoublant(e) oui [ ] non [ ] Réorientation : oui [ ] non [ ]

Etablissement fréquenté en 2020-2021 (nom et adresse complète).....

Lieu..... Durée.....

SCOLARITE ANTERIEURE

Baccalauréat : Année d'obtention..... Série.....
Orientation, projets professionnels.....

### **RGPD: Règlement général sur la protection des données**

Les données à caractère personnel ainsi collectées font l'objet d'un traitement, par la commune de Voiron, encadrées par les obligations du règlement européen (RGPD).

Ces informations ne sont utilisées que dans le cadre strictement nécessaire à votre inscription à la demande de Contrat Municipal Etudiant.

Ces données sont collectées pour que le jury instruisse votre demande de Contrat Municipal Etudiant.

Les données collectées seront conservées pendant la durée de votre inscription au service enfance jeunesse politique de la ville. Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, (Règlement UE 2013/676) vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer en adressant un courriel en Français au Responsable de Traitement de la mairie de Voiron en précisant vos nom, prénom adresse et en joignant une copie recto verso de votre pièce d'identité. À l'adresse suivante:

Mairie de Voiron, Responsable du Traitement, 12 rue Mainssieux, 38500 Voiron ou au Délégué à la protection des données (DPO) à [dpo.voiron@lg-partenaires.fr](mailto:dpo.voiron@lg-partenaires.fr)

Nous disposons d'un délai d'un mois pour répondre à toute demande relative à l'exercice de vos droits. Ce délai peut être prorogé de deux mois, en raison de la complexité ou du trop grand nombre de demandes.

En cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez adresser une réclamation auprès du délégué à la protection des données personnelles ou auprès de la CNIL.

### **Attestation sur l'honneur**

Je déclare sur l'honneur attester de l'exactitude de tous les renseignements notés sur ce dossier, ainsi que des documents justificatifs fournis; aussi je sollicite l'attribution du Contrat municipal étudiant.

Fait à Voiron, le :

Signature de l'étudiant :

## PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR

- Diplôme du baccalauréat général, technologique ou professionnel
- Justificatif d'inscription dans l'enseignement supérieur
- Lettre de motivation + curriculum vitae
- Photocopie de la carte nationale d'identité recto-verso
- Justificatif de domicile des parents ou du jeune  
(taxe d'habitation, facture EDF, facture d'eau, facture téléphonie...)
- Attestation d'assurance de responsabilité civile
- Relevé d'Identité bancaire (RIB) au nom de l'étudiant
- Fiche contrepartie

### Coordonnées pour retour du dossier :

Hôtel de Ville  
Service enfance, jeunesse,  
politique de la Ville  
Contrat municipal étudiant 2021-2022  
12 rue Mainssieux CS 30268  
38516 VOIRON Cedex  
ou

PIJ Point Informaion Jeunesse  
93 avenue Jean Jaurès 38500 VOIRON

Contact : mairie 04/76/67/27/37  
ou service jeunesse 06/98/25/39/36